



Munich Personal RePEc Archive

Institutional Capital in Economic Development Analysis: Theoretical Continuation and First Empirical Test

Paul, Bénédique and Garrabé, Michel

Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire, Faculté de Droit et
des Sciences Economiques, Faculté d'Economie - Université
Montpellier 1

6 July 2011

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/39016/>
MPRA Paper No. 39016, posted 31 May 2012 02:28 UTC

LE CAPITAL INSTITUTIONNEL DANS L'ANALYSE DU DEVELOPPEMENT : PROLONGEMENT THEORIQUE ET PREMIER TEST EMPIRIQUE¹

PAUL, Bénédique ; GARRABE, Michel

Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire, Faculté de Droit et des Sciences Economiques

Université d'Etat d'Haïti - Damien, route nationale n° 1,

HT6125 PORT-AU-PRINCE, Haïti

postmaster@benediquepaul.com, +509 37 10 78 60

&

Faculté d'Economie - Université Montpellier 1

Avenue de la Mer, CS 79606 - 34960 MONTPELLIER Cedex 2, France

michel.garrabe@univ-montp1.fr, +33 (0)4 67 15 83 94

Résumé

La microfinance a fait et continue encore de faire beaucoup de débats. Dans ces débats, un aspect peu documenté est l'action sur les comportements des bénéficiaires. A travers une étude empirique menée sur un échantillon de 500 bénéficiaires de la microfinance en Haïti, nous mobilisons la grille de lecture du capital institutionnel pour analyser cet aspect socio-économique peu exploré, à travers une approche par les capitaux multiples. Nous avons montré que les apports des organisations de microfinance comportent du capital institutionnel et que cet actif influence les comportements socio-économiques de leurs bénéficiaires, tant en matière de consommation et d'épargne que du contrat de remboursement.

Mots-clés

Organisations de microfinance, capital institutionnel, comportements socio-économiques, Haïti.

Introduction

L'institutionnalisme a gagné le débat sur le développement (Jameson, 2006). Pendant ce temps, la microfinance est plébiscitée comme un outil de développement (Ledgerwood, 1999 ; Rutherford, 2002 ; Armendariz de Aghion et Morduch, 2010). Certains auteurs voient dans les activités microfinancières un moyen de lutter contre l'exclusion (Servet, 2010) ou une innovation dans les politiques de développement (Besley cité par Armendariz de Aghion et Morduch, 2005 ; Ahlin et Jiang, 2005). Même s'il reste cependant que le débat sur la capacité de la microfinance à engendrer le développement économique ou à sortir les pauvres de la pauvreté n'est pas tranché (Rutherford, 2002 ; Blondeau, 2006 ; Guérin *et al.*, 2006 ; Morduch, 1998 ; Mosley et Hulme, 1998).

Pour argumenter les débats, les études d'impacts de la microfinance se sont multipliées en Asie, en Afrique et en Amérique Latine. Labie *et al.* (2010) constatent que la microfinance arrive maintenant à une certaine maturité. Cette maturité est argumentée par des études d'impacts (Weiss et Montgomery, 2005). Mais rare sont les études d'impacts de la microfinance qui prennent en compte les changements comportementaux (Achar, 2009). Pourtant, les apports de l'économie institutionnelle, notamment le développement récent de la notion de capital institutionnel (Bresser et Millonig, 2003 ; Garrabé, 2007 ; Paul, 2009) pourrait contribuer à alimenter ce débat. Car en terme de capital, les organisations de microfinance (OMF) apportent bien plus que le seul capital financier à leurs bénéficiaires (Ledgerwood, p. 75-76, 1999). Autrement dit, la microfinance ne se limite plus uniquement au microcrédit (Matin, Hulme et Rutherford, 2002 ; Ferrary, p. 63, 2006 ; ACDI, p. 4, 2007 ; Rossel-Cambier, 2009).

¹ Article présenté au 48e colloque de l'ASRDLF tenu à Schoelcher - Martinique, les 6, 7 et 8 juillet 2011.

De ce fait, **le débat, nous semble-t-il, devrait porter sur la capacité des OMF à influencer les comportements de leurs bénéficiaires.** C'est l'idée qui a été pointée par Yaron Jacob lorsqu'il parlait de « financial discipline » mise en place par les OMF en Asie (Yaron, 1994). Son idée n'a pas eu un grand écho. Seulement récemment, une étude présentée par Field, Pande et Papp (2010) a tenté d'établir une relation entre les mécanismes mis place par les OMF et les comportements de leurs bénéficiaires.

Le présent article porte sur le cas emblématique d'Haïti. La microfinance haïtienne reste non étudiée malgré son expansion depuis 1995. Ses bénéficiaires sont des pauvres vivant dans un contexte de biais comportemental induit par l'affluence de l'aide internationale en lieu et place du développement des qualités managériales (Karnani, 2008). Dans une enquête réalisée en 2010, nous avons cherché à comprendre comment les OMF s'y prennent pour s'assurer le remboursement des microcrédits octroyés à cette population pauvre et générer une certaine réussite en termes économiques et sociaux.

La suite de l'article présente la production de capital institutionnel par les OMF avant de proposer un nouveau modèle d'évaluation d'impacts de la microfinance. La méthodologie explicitée ayant été mise en œuvre en Haïti, nous présentons donc les résultats économétriques avant de les discuter et conclure.

1. La production de capital institutionnel par les organisations de microfinance

Théoriquement, le capital institutionnel représente l'ensemble des institutions économiques effectives dans un système d'interactions (Bresser et Millonig, 2003 ; Garrabé, 2007). Il est l'actif constitué par les institutions écrites ou non procurant des avantages économiques aux agents en interactions (Paul, 2009). Il a été démontré que cet actif répond aux propriétés classiques du capital (Paul, *ibid.*). C'est-à-dire, les institutions constituant le capital institutionnel participent à une accumulation productive, assurent une certaine rentabilité aux agents économiques, sont fongibles – notamment en capital humain – et peuvent devenir obsolètes par la production de nouvelles institutions. Ces institutions sont des règles (North, 1990) ou encore des prescriptions – obligations ou prohibitions – (Ostrom, 1986) qui structurent et rendent répétitives les interactions entre les agents économiques. Dans ses relations avec les autres formes du capital, le capital institutionnel présente la particularité d'être très lié au capital humain (Fedderke and Luiz, 2008; Paul, 2009). Il est partiellement fongible en capital humain dans la mesure où certaines institutions peuvent être intégrées par les individus et font partie de leur cognition, leur *knowledge* (Fernández-Huerta, 2008). Cette analyse du passage des institutions dans l'*habitus* a d'ailleurs été largement documentée par l'économiste institutionnaliste Geoffrey Hodgson (2004).

Dans le cas de la microfinance, en particulier en Haïti, l'analyse des conséquences de l'intervention peut être enrichie par la prise en compte, nous semble-t-il, judicieuse du capital institutionnel. Car l'apport des OMF haïtiennes comporte en effet cet actif. C'est ce que soutiennent implicitement plusieurs auteurs. Esther Duflo et William Parienté (2009) parlent de mécanismes de sélection, d'incitation, de pression, etc. mis en place par les OMF. Hudon (2008) a argumenté le fait que depuis les années 1970, les normes et les règles ont beaucoup été impliquées dans la dynamique microfinancière. Pour Jacob Yaron (1994), il est clair que parmi les facteurs du succès (ou de l'échec) de la microfinance il est crucial de considérer les facteurs institutionnels (*ibid.*). De même, selon Marie Godquin, les institutions (l'auteure parle d'*incentives*) permettent d'améliorer l'allocation du microcrédit par les OMF (Godquin, 2004). Notre analyse des comportements socio-économiques des bénéficiaires de la microfinance haïtienne portera essentiellement sur l'influence du capital institutionnel, car comme le dit Thevenon (p. 158, 2003), les comportements sont immergés dans des contextes de régulation. Nous retiendrons surtout les comportements de consommation et d'épargne (Achar, 2009). C'est aussi le contenu de l'idée d'éducation financière défendue par Gray et al. (2005). Dans la pratique, notre démarche permet aussi de documenter l'impact de la politique de crédit des OMF sur les comportements pouvant affecter le niveau des remboursements ou le risque de défaut des clients.

2. Le modèle d'évaluation et méthodologie de mise en œuvre

Le modèle d'évaluation que nous proposons part d'une fonction d'offre de services des OMF. Cette fonction représente l'ensemble des services microfinanciers par trois principaux apports des OMF tel qu'indiqué dans l'équation (1) suivante :

$$OS_{OMF} = \{\text{capital institutionnel, capital financier, capital humain}\} \quad (1)$$

Où OS_{OMF} est une fonction représentant l'ensemble des apports des OMF à leurs bénéficiaires. Le capital institutionnel est primordial dans l'offre de services des OMF. Du point de vue des organisations, il permet non seulement de contenir le risque (notamment le risque de non-remboursement), mais aussi il détermine l'efficacité globale de l'intervention.

En fait, vu l'importance de la contrainte de liquidités pour les pauvres (Kiiru, 2007), le capital financier représenté par le microcrédit (c'est-à-dire le micro-prêt) joue un rôle crucial. Enfin, pour les OMF, comme pour leurs bénéficiaires, l'apport en formation est déterminant dans la réussite de l'intervention. Michel Ferrary (2006) a fourni une argumentation concernant cette idée. En effet, si l'incapacité des clients à gérer leur micro-entreprise entraîne la faillite de celle-ci, ils ne pourront pas rembourser le microcrédit. Dans le cas où une telle situation se généralise, la viabilité financière de l'OMF sera alors menacée. D'où l'importance de l'apport en compétences, techniques et capacités micro-managériales aux bénéficiaires (Kiiru, p. 65, 2007). L'apport en capital humain est d'autant plus crucial que les OMF voient en leurs bénéficiaires des micro-entrepreneurs (Karlan et Goldberg, p. 3, 2007 ; Bacin et Villa, p. 1, 2009), et que ceux-ci ne sont pas nécessairement dotés de toutes les qualités managériales (Karnani, 2008).

2.1. Modèle d'évaluation

Cette fonction peut servir de modèle de base pour une étude de l'apport des OMF à leurs bénéficiaires. Cependant dans la comparaison de la situation des bénéficiaires des OMF à celle d'individus non-bénéficiaires, il nous a paru nécessaire d'ajouter les autres formes du capital afin d'avoir un modèle complet de la forme suivante :

$$\text{Indicateurs de comportements} = F \{\text{capital institutionnel, capital financier, capital humain, capital social, capital naturel et technique}\} \quad (2)$$

Puis, nous avons introduit d'autres variables caractéristiques des individus déterminant leurs comportements (Achar, 2009), leurs activités et l'environnement. Deux groupes d'indicateurs de comportements seront privilégiés : la consommation (alimentaire et non-alimentaire) et l'épargne (et sa financiarisation), dans le but de comprendre l'importance du changement induit. D'autres types de comportements comme l'investissement en entrepreneuriat pourraient être étudiés, mais les OMF haïtiennes n'ont pas véhiculé d'institution spécifique visant à générer ce type de comportement. Par ailleurs, l'analyse de la variable formée par le « ratio montant réellement investi sur montant emprunté » ne permet pas de comparer les bénéficiaires de la microfinance à des non-bénéficiaires.

Dans les analyses de l'intermédiation microfinancière, la notion d'institutions est mal connue. Les institutions sont documentées à travers les notions de « règles », « incentives » (Godquin, 2004), etc. Gentil et Servet (p. 747, 2002) parlent des règles sur la clientèle visée, par exemple uniquement les femmes ou les pauvres, sur les plafonds de crédit, sur le caractère rentable des activités menées, sur la nécessité d'une épargne préalable au crédit, sur la constitution d'un groupe de caution solidaire comme forme de garantie notamment. D'où l'obligation de suivre quelques séances de formation avant d'accéder aux prêts. Ils soutiennent l'idée que les pauvres peuvent épargner et accumuler. Kiiru (p. 67, 2007) va plus loin et parle de « forced savings », c'est l'idée de

l'obligation d'épargner. Cette épargne forcée est une sorte de garantie financière pour les OMF. Ferrary (2006) insiste sur la formation et l'apprentissage, mais aussi la socialisation apportée par la microfinance aux individus. Or, tous ces éléments font l'objet d'une prescription (Ostrom, 1986) ou d'une injonction que nous pouvons appeler institution. Par exemple, l'obligation de s'insérer dans un réseau social est l'institution essentielle de la peer pressure pratiquée dans les crédits solidaires (Kiiru, op. cit., p. 68-67). Dans la formation des groupes, le critère n'est pas uniquement la proximité, elle procède d'un monitoring social à objectif essentiellement financier. Dans les pratiques des OMF, l'auteur rappelle que celles-ci infligent parfois des pénalités financières aux groupes ayant du retard sur les remboursements (Kiiru, ibid., p. 70).

Ces institutions constituant le capital institutionnel dans l'intermédiation microfinancière ont une portée empirique très forte. Dans le cas d'Haïti par exemple, lorsqu'une OMF conditionne l'octroi du microcrédit au suivi d'un certain nombre de séances de formation, le prétendant peut se voir refuser le prêt s'il n'a pas respecté cette institution. Dans le même temps, les OMF soucieuses de la réussite de l'activité des bénéficiaires ont bien raison d'encourager les bénéficiaires à recevoir un surplus de savoir-faire, de techniques (de calcul des bénéfices, de vente, de gestion, de rentabilité, voir même d'hygiène). Enfin, les institutions portant sur le paiement de frais d'inscription, de frais d'étude de dossier, de paiement des intérêts ou encore l'obligation de remboursement, sont des mécanismes issus du système financier traditionnel. Dans d'autres contextes, il serait même possible d'autres institutions à cette liste.

Après une enquête exploratoire réalisée auprès d'un échantillon réduit de bénéficiaires et des responsables d'OMF, nous avons identifié cinq institutions essentielles composant le capital institutionnel opératoire dans la microfinance haïtienne. Ce sont : 1) l'obligation de s'insérer dans un réseau social (insreso), 2) l'obligation de payer des frais d'inscription (inscrip), 3) l'obligation d'épargner dans l'OMF (insepar), 4) l'obligation de suivre des séances de formation à la gestion de la microentreprise (insfoge), et par-dessus tout 5) l'obligation de payer des intérêts (insint) sur le montant emprunté. L'équation du capital institutionnel s'écrit alors :

$$\text{Capital institutionnel} = \{\text{inscrip, insreso, insint, insfoge, insepar}\} \quad (3)$$

Ces cinq institutions sont en effet les plus pertinentes d'un point de vue pratique. Nous avons testé économétriquement cette considération à partir d'une spécification progressive du modèle, en partant des variables métriques, et en ajoutant les institutions successivement. Ces institutions ont été les seules n'ayant pas entraîné une dégradation de la qualité du modèle (critère de l'Akaike). Par exemple, l'institution consistant à obliger les bénéficiaires à payer des frais de pénalité financière en cas de retard de remboursement est considérée comme médiatisée dans les comportements des individus. En effet, les OMF communiquent beaucoup sur cette institution sans nécessairement faire payer effectivement les frais. Or dans notre enquête de terrain, les individus expriment clairement une crainte face à cette institution et essayent de respecter les échéances et la ponctualité dans les remboursements mensuels imposés.

Le modèle que nous avons testé économétriquement est un complément de l'équation (2) précédente. Il est de la forme de l'équation 4 ci-dessous.

$$Y_i = \beta_0 + \beta_1(\text{capital institutionnel})_i + \beta_2(\text{capital financier})_i + \beta_3(\text{capital humain})_i + \beta_4(\text{capital social})_i + \beta_5(\text{capital naturel et technique})_i + \beta_6(\text{genre})_i + \beta_7(\text{secteur d'activité})_i + \beta_8(\text{zone d'activité})_i + \varepsilon_i \quad (4)$$

Où :

Y_i : les variables retenues comme étant des proxys des comportements socioéconomiques étudiés (consommation [alimentaire et non-alimentaire], épargne, financiarisation de l'épargne) pour l'individu i ;

(capital institutionnel) $_i$: l'ensemble des institutions en usage dans l'intermédiation microfinancière dans laquelle participe l'individu i . Dans le modèle, les institutions sont variables binaires prenant la valeur 1 si l'individu i y est soumis et 0 sinon ;

(capital financier) $_i$: le capital financier de l'individu i représenté par le montant du microcrédit investi (pour les bénéficiaires de la microfinance) ou le montant de l'investissement quel qu'en soit la provenance (pour les non-bénéficiaires) ;

(capital humain) $_i$: le capital humain de l'individu i représenté dans un premier temps par son niveau d'éducation et son niveau de santé (auto-évaluée) ;

(capital social) $_i$: le niveau de capital social de l'individu i représenté par le nombre de groupes sociaux auxquels il appartient ;

(capital naturel) $_i$: l'équivalent monétaire (valeur actualisée) de l'actif naturel ou foncier de l'individu i ;

(genre) $_i$: genre (masculin ou féminin) de l'individu i ;

(secteur d'activité) $_i$: secteur d'activité (primaire, secondaire ou tertiaire) dans lequel l'individu i a investi son capital financier ;

(zone d'activité) $_i$: zone (métropolitaine ou non) dans laquelle l'individu i a exercé son activité ;

ε_i : le terme d'erreur.

Les variables sont définies dans les tableaux n° 1 et n° 2 suivant. Les deux premières variables et partiellement la troisième variable de l'équation (4) sont spécifiques aux OMF tandis que les autres sont spécifiques aux individus. Les trois dernières variables sont des variables de contrôle. L'estimation des paramètres β est faite par les Moindres Carrés Ordinaires (MCO) sauf pour les variables dépendantes (Y_i) binaires pour lesquels le modèle PROBIT a été préférable (Koutsoyiannis, 2001). Lorsqu'il s'agit de comparer un groupe de traitement à un groupe témoin – comme il est devenu courant de procéder pour évaluer l'impact de la microfinance – Karlan (2001) évoque l'éventualité des problèmes de biais de sélection. Dans notre cas, s'il existe, ce biais serait de type auto-sélection dans la mesure où notre échantillon ne comporte pas d'individus ayant été l'objet de refus par les OMF. Afin de prendre en compte la présence éventuelle du biais d'auto-sélection, une correction à la Heckman Sample Bias (Heckman, 1979) est appliquée au modèle. La significativité de la différence comportementale entre les bénéficiaires et non-bénéficiaires de l'échantillon de non-bénéficiaires est mesurée par une variable dummy.

2.2. Méthodologie de mise en œuvre empirique du modèle

Les données utilisées dans l'estimation du modèle ont été collectées en 2010, entre avril et juillet. Elles constituent une coupe transversale fournissant des informations pour l'année 2009 sur un échantillon de 500 bénéficiaires et 100 non-bénéficiaires. La constitution de l'échantillon est réalisée à partir des données qui nous ont été communiquées par les organisations fédératrices de chaque branche de la microfinance haïtienne. L'association nationale des caisses populaires haïtiennes (ANACAPH) pour les données sur les coopératives et l'association nationale des institutions microfinancières haïtiennes (ANIMH) pour les données sur les non-coopératives. A partir de ces données, nous avons actualisé les informations issues des enquêtes précédentes réalisées par la Development Alternatives Inc (DAI) et Strategic Management Group (SMG) pour le compte de l'United States Agency for International Development (USAID, 2008a, 2008b).

L'ensemble de l'échantillon a été réparti sur le territoire national selon la méthode des quotas. Cette même méthode a été utilisée pour distribuer l'échantillon des bénéficiaires entre les deux branches coopérative et non-coopérative. Les enquêtes ont été menées selon le principe du sondage aréolaire, avec questionnaires fermés. Les données collectées comprennent des données continues ainsi que des données discontinues et des variables de perception. Ces dernières nous ont permis d'avoir une idée de l'évolution de la situation des

individus selon leur propre évaluation. En effet, ils sont les premiers et les mieux placés pour savoir si la microfinance a changé leur situation.

Rappelons que la première hypothèse est que l'apport des OMF comporte du capital institutionnel, du capital financier et du capital humain. La deuxième hypothèse est que le capital institutionnel est partiellement médiatisé (intégré) dans les comportements des bénéficiaires. Certaines institutions sont littéralement intégrées dans la cognition des individus (Hodgson, 2004). Elles sont alors *médiatisées* en capital humain et font alors partie de leur *knowledge*, de telle sorte qu'en agissant ou en décidant, les individus n'ont plus besoin de faire référence à ces institutions. La troisième hypothèse est que le capital institutionnel affecte les comportements socioéconomiques des bénéficiaires. Cette hypothèse est confortée par la littérature. En effet, selon Hall et Taylor, les institutions agissent sur les comportements des agents économiques (Hall et Taylor, p. 17, 1996). En agissant sur les comportements des individus, les institutions génèrent la conformité dans les actions de ces individus, par rapport aux attentes des OMF.

Avant d'estimer le modèle, nous présentons dans les tableaux n° 1 et n° 2 suivants des éléments de définition et quelques statistiques des variables dépendantes et indépendantes étudiées.

Tableau n° 1 : Moyennes et écart-types (par catégories) des variables dépendantes étudiées

Variables	Définitions	Bénéficiaires			Non-Bénéficiaires
		Coopératives	Non-Coopératives	Total	
Dépenses de consommation alimentaire DEPALIM	Montant en HTG des dépenses de consommation alimentaire pour l'année 2009	57306 (28967)	56604 (32269)	56811 (31307)	64737 (29539)
Dépenses de consommation non-alimentaire : DEPNONALIM	Montant en HTG des dépenses de consommation non-alimentaire (santé, loisir, habillement) pour l'année 2009	3985 (2438)	3833 (3467)	3877 (3457)	3036 (2230)
Epargne annuelle EPARGNE	Montant en HTG de l'épargne accumulée dans l'OMF pour l'année 2009	11286 (9135)	7925 (7925)	8913 (8430)	5022 (7194)
Financiarisation de l'épargne FINEPARGN	Changement de la façon d'épargner : 1 si passage à l'épargne financière, 0 sinon	0,279 (0,449)	0,388 (0,488)	0,356 (0,479)	0,010 (0,100)
Amélioration de la confiance VARCONF	Changement dans la confiance accordée aux organisations: 1 si amélioration, 0 sinon	0,673 (0,470)	0,747 (0,434)	0,726 (0,446)	0,440 (0,498)

Tableau n° 2 : Moyennes et écart-types (par catégories) des variables indépendantes étudiées

Variables		Définitions	Bénéficiaires			Non-Bénéficiaires
			Coopératives	Non-Coopératives	Total	
Capital institutionnel	Inscrip	Obligation de payer des frais d'inscription : 1 si oui, 0 sinon	0,823 (0,382)	0,382 (0,486)	0,512 (0,500)	0,000 (0,000)
	Inreso	Obligation de s'insérer dans un réseau social : 1 si oui, 0 sinon	0,136 (0,344)	0,314 (0,464)	0,262 (0,440)	0,000 (0,000)
	Insint	Obligation de payer des intérêts : 1 si oui, 0 sinon	1,000 (0,000)	1,000 (0,000)	1,000 (0,000)	0,000 (0,000)
	Insfoge	Obligation d'assister à des séances de formation sur la gestion de son activité : 1 si oui, 0 sinon	0,401 (0,491)	0,566 (0,496)	0,518 (0,500)	0,000 (0,000)
	Insepar	Obligation de payer d'épargner dans l'OMF : 1 si oui, 0 sinon	0,850 (0,357)	0,487 (0,500)	0,594 (0,491)	0,000 (0,000)
Capital financier		Montant annuel (en Gourde Haïtienne, HTG) du microcrédit (bénéficiaire) ou de l'investissement dans l'activité en 2009 (non-bénéficiaire)	50276,53 (42333,92)	23376,55 (24917,61)	31285,14 (33359,20)	15635,00 (18775,23)
Capital humain	Education	Niveau d'éducation scolaire exprimé en : nombre d'années sans redoublement	3,585 (0,728)	3,885 (0,786)	3,444 (0,774)	3,00 (1,015)
	Santé	Auto-évaluation de l'évolution de l'état de santé : 1 si amélioration ou état stable, 0 sinon	0,544 (0,499)	0,495 (0,500)	0,510 (0,500)	0,020 (0,140)
Capital social		Nombre de groupes (tous types) dans lesquels participait l'individu en 2009	1,727 (0,840)	1,798 (0,978)	1,778 (0,939)	1,230 (0,839)
Capital naturel		Equivalent monétaire (exprimé en HTG) de l'actif foncier possédé en 2009	9166,66 (24952,58)	4710,34 (22120,49)	6020,50 (23053,67)	965,00 (5438,94)
Genre de l'individu Genre		Variable dummy prenant la valeur 1 si l'individu est une femme, 0 sinon	0,693 (0,462)	0,827 (0,378)	0,788 (0,409)	0,840 (0,368)
Secteur d'activité Sect3		Variable dummy prenant la valeur 1 si le secteur d'activité est le secteur tertiaire, 0 sinon	0,979 (0,141)	0,980 (0,139)	0,980 (0,140)	0,990 (0,100)

Zone d'activité Zone	Variable dummy prenant la valeur 1 si la zone d'activité est dans la région métropolitaine de Port-au-Prince, 0 sinon	0,564 (0,497)	0,603 (0,489)	0,592 (0,491)	0,710 (0,456)
-------------------------	---	------------------	------------------	------------------	------------------

Dans le but de prendre en compte la présence d'éventuelles différences entre les bénéficiaires selon la branche de microfinance (coopérative et non-coopérative), nous avons mené une analyse de la variabilité de variables Y_i entre branche. L'hypothèse nulle, égalité des variances, est acceptée si la probabilité (p) du test de Fisher (F) est suffisamment élevée. Dans notre cas, l'hypothèse nulle (H_0) est acceptée si $p > 1\%$. Le tableau n° 3 suivant présente les résultats de ces tests.

Tableau n° 3 : Résultats des tests d'égalités des variances

Variables	Degrés de liberté	Valeurs de F	Probabilité	Décisions
Dépenses de consommation alimentaire DEPALIM	(146, 352)	1,240	0,111	H0 acceptée
Dépenses de consommation non-alimentaire DEPNONALIM	(352, 146)	1,023	0,849	H0 acceptée
Epargne annuelle EPARGNE	(352, 146)	1,328	0,047	H0 acceptée
Financiarisation de l'épargne FINEPARGN	(146, 352)	1,176	0,231	H0 acceptée

Seuil de significativité : 1%.

Il ressort du tableau n° 3 qu'il n'y a pas de différences significatives selon la branche pour les variables comportementales étudiées.

3. Résultats

La médiatisation des institutions apportées par les organisations de microfinance dans le comportement des micro-entrepreneurs est un objectif crucial pour la réussite de l'intermédiation microfinancière, du point de vue des organisations. Les institutions médiatisées ou non affectent la situation des bénéficiaires. Cependant, à ce stade initial de la réflexion, nous ne mènerons pas d'analyse d'élasticité à partir des paramètres estimés, le but n'étant pas de faire des prévisions.

Le tableau n° 4 suivant présente les résultats de cinq équations différentes avec les mêmes variables indépendantes, selon le modèle retenu dans cette étude. A chaque équation correspond une variable Y_i . De gauche à droite, nous avons les estimations du modèle pour la « consommation alimentaire », la « consommation non-alimentaire », l'« épargne annuelle », la « financiarisation de l'épargne » et l'« amélioration du niveau de la confiance dans les organisations ». La distinction entre consommation alimentaire et non-alimentaire se justifie par le fait qu'au sein d'une population pauvre la propension à consommer n'est pas la même pour les produits alimentaires et non-alimentaires. D'ailleurs, pour Gulli (1998), la première préoccupation des pauvres est d'abord de pouvoir manger tous les jours. Cette analyse est confirmée par les données du

tableau n° 1 dans lequel on voit la faiblesse des dépenses de consommation non-alimentaire (loisir, santé, habillement) par rapport aux dépenses de consommation alimentaire.

Dans les résultats des deux dernières colonnes du tableau n° 4, nous avons retenu le logarithme des variables « capital financier » et « capital naturel ». Ce passage a permis d'améliorer la qualité du modèle, contrairement aux résultats des trois premières colonnes. Les résultats présentés ont validé le test de normalité et ont été corrigés d'hétéroscédasticité. Ils ne montrent pas d'existence de biais de sélectivité dans l'échantillon. Dans chaque régression présentée dans le tableau suivant, nous avons introduit une variable dummy prenant la valeur 1 si l'individu est bénéficiaire de la microfinance et 0 sinon. Ce dummy permet de capter la « différence bénéficiaire » présentée à la troisième ligne du tableau.

Tableau n° 4 : Résultats de l'estimation des paramètres du modèle par la méthode MCO et Probit

Variables indépendantes		Consommation alimentaire	Consommation non alimentaire	Epargne annuelle	Financiarisation de l'épargne	Amélioration de la confiance
La constante		67073 (4,088)	-204 (0,169)	-5347 (1,187)	-1,049 (0,776)	-0,859 (0,691)
Différence bénéficiaire		11874** (2,166)	474 (1,328)	1481 (0,909)	1,851** (4,322)	-0,218 (0,835)
Capital institutionnel	Inscrip	-2504 (0,863)	69 (0,324)	825 (1,023)	0,093 (0,674)	0,824 (1,551)
	Insreso	-10713*** (3,287)	-212 (0,748)	-2793 (2,916)	0,418** (2,422)	0,047 (0,114)
	Insint	-18705*** (3,581)	-680 (1,809)	1822 (1,132)	corrélation (+) parfaite***	0,133 (0,458)
	Insfoige	-6082** (2,078)	802 (3,623)	-2212 (2,835)	-0,170 (1,126)	-0,589 (1,368)
	Insepar	-8886*** (2,608)	-193 (0,675)	1071 (1,116)	-0,233 (1,320)	0,593 (1,219)
Capital financier		0,180*** (3,963)	0,016 (4,417)	0,055 (3,928)	0,023 (0,331)	-0,074 (1,018)
Capital humain	Educa-tion	3316** (1,984)	765 (6,386)	1671 (4,229)	-0,315 (3,479)	-0,519*** (3,452)
	Santé	-5632** (2,069)	307 (1,382)	2686 (3,717)	0,722 (5,102)	-1,115*** (3,882)
Capital social		3332** (2,159)	216 (1,762)	809 (1,769)	-0,067 (0,240)	0,594 (5,914)

Capital naturel	0,058 (1,283)	0,010 (1,722)	0,032 (1,675)	-0,067 (3,032)	0,033 (1,674)
Genre	4656 (1,607)	-433 (1,795)	-209 (0,227)	0,001 (0,012)	-0,184 (1,015)
Secteur d'activité	-20356** (2,134)	-359 (0,489)	-1340 (0,471)	-0,678 (1,264)	0,533 (1,053)
Zone d'activité	8546*** (2,784)	176 (0,737)	1041 (1,289)	0,508*** (3,226)	0,769*** (5,182)
Lambda	-571 (0,031)	2563 (1,775)	6471 (1,275)	-0,587 (0,512)	-1,786 (1,745)
R ² ou R ² de McFadden	0,22144	0,21046	0,21378	0,20115	0,28784
Nombre d'observations	600	600	600	600	600

Entre parenthèses, la valeur absolue de t-student ou de z-statistique.

* Significatif à 10%, ** Significatif à 5% et *** Significatif à 1%.

3.1. Les comportements de consommation des bénéficiaires de la microfinance

Comme indiqué précédemment, nous avons étudié séparément les comportements de consommation alimentaire des autres comportements de consommation.

3.1.1. Les comportements de consommation alimentaire

En termes d'impact du capital institutionnel sur les comportements, nos résultats montrent que le fait d'être bénéficiaire de la microfinance améliore la consommation alimentaire. Mais la politique d'octroi de crédits adoptée par les OMF a une influence restrictive sur la consommation des bénéficiaires. En effet, toutes les institutions constituant le capital institutionnel (sauf « inscrip » qui n'est pas significative) sont corrélées négativement aux dépenses de consommation des bénéficiaires. Le capital institutionnel véhiculé par les OMF agit bien en faveur d'une meilleure capacité de remboursement, en limitant les comportements de consommation alimentaire des bénéficiaires (corrélation négative entre les institutions et la consommation alimentaire). En effet, selon les statistiques nationales d'Haïti, les produits alimentaires représentent une part plus importante (76%) dans les dépenses de consommation des individus (Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique [IHSI] dans son enquête budget-consommation des ménages [EBCM] pour la période 1999-2000). Aussi, même si globalement la microfinance haïtienne améliore significativement le comportement de consommation alimentaire des bénéficiaires, la politique d'octroi de crédit permet de limiter tout comportement visant à affecter excessivement les revenus à la consommation alimentaire au détriment des remboursements réguliers. Ce résultat paraît intéressant pour les OMF mais renforce le débat amorcé par Yaya Koloma sur l'effet de seuil l'amélioration du bien-être des bénéficiaires par l'accès aux services microfinanciers (Koloma, 2010).

Par ailleurs, les dépenses de consommation alimentaire augmentent lorsque les bénéficiaires ont reçu un montant de crédit plus élevé, notamment s'ils ont un niveau d'éducation plus élevé ou s'ils habitent dans la zone métropolitaine. Ce comportement de consommation alimentaire est positivement et significativement corrélé aux capitaux humains (en termes d'éducation), financiers et sociaux. La zone et le secteur d'activité comptent également dans l'amélioration du comportement de consommation alimentaire.

3.1.2. Les comportements de consommation non-alimentaire

Contrairement aux dépenses de consommation alimentaires, nos résultats ne montrent pas de différence significative entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires en termes de comportements de consommation non-alimentaire (santé, loisir, habillement). La première préoccupation des pauvres d'Haïti ne semble pas concerner les biens de consommation sociale comme le loisir (dans la plupart des cas, c'est-à-dire 52% des bénéficiaires et 82% des non-bénéficiaires, les dépenses de loisir sont nulles) mais la possibilité de pouvoir manger tous les jours (Gulli, 1998). C'est pourquoi, l'impact de l'intervention des OMF paraît moins sensible sur les comportements de consommation non-alimentaire. Par ailleurs, au sein de la population bénéficiaire, nous n'observons pas de lien significatif entre le capital social et les dépenses non-alimentaires contrairement à la théorie de *prestige-seeking consumption* (Vigneron et Johnson, 1999).

Ces résultats empiriques montrent que, si l'on impute la différence observée (différence naturellement plus élevée dans la zone métropolitaine) dans les comportements de consommation à l'intervention de la microfinance, le fait d'être bénéficiaire n'entraîne pas d'amélioration significative des dépenses non-alimentaires des individus. En réalité, lorsque l'octroi de crédits permet de réduire la contrainte de liquidités (Kiiru, 2007) à laquelle étaient confrontés les individus, ces derniers affectent le crédit ou les revenus issus de l'activité financée par le crédit selon leur propre propension à consommer. Or dans le cas des Haïtiens, le poste de dépenses le plus important du panier de consommation continue d'être la consommation alimentaire.

3.2. Les comportements des bénéficiaires de la microfinance liés à l'épargne

L'obligation d'épargner est une des institutions fortes et très pratiquées dans les OMF haïtiennes² (près de 60% des bénéficiaires). Pour analyser la perception qu'ont les bénéficiaires de l'influence du capital institutionnel véhiculé sur leurs comportements, nous étudions la variable résultat, à savoir le montant de l'épargne. Puis nous cherchons à apprécier le comportement de financiarisation de l'épargne, qui est un corollaire au comportement d'épargne et résulte d'un phénomène spécifique au cas d'Haïti, vu son économie rurale jusqu'à récemment non monétarisée.

3.2.1. Les comportements d'épargne des bénéficiaires de la microfinance

Dans l'étude de la corrélation entre les comportements liés à l'épargne et le capital institutionnel, nous n'observons pas l'effet attendu. Alors que l'institution liée à l'épargne est une composante essentielle de la politique d'octroi de crédits des OMF, l'obligation d'épargner n'est pas significativement liée à l'épargne de l'individu, peu importe la branche de microfinance. Cependant, ce résultat ne remet pas en question le lien théorique entre le capital institutionnel et le capital financier dans la mesure où ce dernier présente un coefficient de corrélation linéaire positif et significatif avec le montant annuel épargné. En fait, le comportement d'épargne monétaire des bénéficiaires de la microfinance relève d'un changement récent. Il apparaît comme un phénomène intéressant lorsque nous considérons la disposition des bénéficiaires à épargner dans des établissements financiers autres que les OMF dont ils sont débiteurs. En effet, tout en étant discrets sur leur épargne volontaire, de nombreux bénéficiaires affirment préférer accumuler leur épargne de préférence dans une banque lorsqu'il y en a une à proximité. Notre analyse a pu éviter ce problème de diversification des lieux d'accumulation de l'épargne en saisissant l'épargne totale annuelle des bénéficiaires. L'autre incidence institutionnelle est à rechercher dans la financiarisation de l'épargne.

3.2.2. Les comportements de financiarisation de l'épargne chez les bénéficiaires de la microfinance

Nous appelons financiarisation de l'épargne le passage d'un mode d'accumulation non-monétaire à un mode d'accumulation monétaire de l'épargne. Elle est en général accompagnée d'une externalisation de l'accumulation de l'épargne ainsi qu'une délégation de sa gestion à un établissement formel. Pour comprendre le bien fondé de la financiarisation de l'épargne, il peut être utile de connaître la réalité de l'économie informelle et rurale d'Haïti. Pendant longtemps, les ruraux et parfois même les urbains pratiquaient la thésaurisation de leur argent (caché

² Même certaines OMF non-autorisées par la loi à collecter l'épargne du public semblent le faire en toute impunité.

sous l'oreiller, le matelas ou dans une mallette en bois). Lorsqu'elle n'est pas thésaurisée sous forme financière, l'épargne est accumulée dans le bétail (*livestock*, De Haan, 2001) ou des produits agricoles peu périssables (maïs, arachides séchées, etc.). Dans ce cas, le capital financier n'était pas accumulé sous forme monétaire. C'est dans ce contexte que la microfinance est venue changer la donne avec la vulgarisation des comptes d'épargne longtemps réservés à l'élite en Haïti. En effet, plus de 35% des bénéficiaires déclarent avoir changé leur mode d'épargne (Tableau n° 1).

Nous avons cherché à analyser cette dynamique de financiarisation de l'épargne et de l'externalisation de sa gestion chez les bénéficiaires de la microfinance en leur posant deux questions portant sur leur manière d'épargner avant d'entrer dans l'intermédiation microfinancière et en 2009. Les réponses nous ont permis d'estimer la variable que nous avons choisi d'appeler « financiarisation de l'épargne ».

Le résultat (cinquième colonne du tableau n° 4 précédent) paraît intéressant. De façon globale, la microfinance haïtienne semble avoir contribué de façon significative à financiariser l'épargne des bénéficiaires. Du moins, nous observons une différence significative entre le niveau de financiarisation des bénéficiaires de la microfinance haïtienne par rapport aux non-bénéficiaires. Même si curieusement, l'obligation d'épargner n'est pas corrélée avec la dynamique de financiarisation de l'épargne. Ce résultat nous amène à penser que la financiarisation de l'épargne dans le contexte de la microfinance haïtienne résulte d'une conjonction de facteurs allant au-delà de la seule institution d'épargner (épargne forcée). Par exemple, il se trouve que l'obligation de s'insérer dans un réseau social est corrélée positivement à la dynamique de financiarisation de l'épargne. En fait, les individus ont la perception que la microfinance contribue à financiariser non seulement leur épargne mais aussi leurs liens sociaux. Ce qui au total participe de la dynamique de monétarisation de l'économie rurale haïtienne qui fonctionnait selon un schéma où les ménages ruraux manipulaient peu l'argent liquide. Dans ce contexte de vulnérabilité élevée (PNUD, 2004), la contrainte de liquidités (Kiiru, 2007) est un peu relâchée avec l'intervention de la microfinance.

3.3. Les comportements sociaux des bénéficiaires de la microfinance

Nous avons trouvé que les bénéficiaires de la microfinance avaient en 2009 un niveau de capital social nettement plus élevé que les non-bénéficiaires. En termes de variabilité intra-groupes, nous observons curieusement qu'il n'y a pas de différence significative dans le niveau du capital social (nombre de groupes sociaux dans lesquels participe l'individu) entre bénéficiaires de coopérative et ceux d'OMF non-coopératives (F-test = 1,35). Ce résultat est confirmé par la comparaison des moyennes (Anova F-test=0,59). En fait, le niveau de socialisation observé ne peut pas être imputé à la microfinance, car notre mesure du capital social ne s'était pas limitée à la microfinance, mais à la socialisation globale (intégration sociale) des individus (Putnam, 2001). Le niveau moyen du capital social observé parmi les bénéficiaires témoigne d'un léger changement positif par rapport à l'analyse de Lundahl et Silié (1998). Pour eux, citant Punam (1993), Haïti était en position de faiblesse en matière d'accumulation de capital social (Lundahl et Silié, p. 65, 1998). Mais depuis, la dynamique sociale semble avoir été renforcée (Maurepas, 2002). Par ailleurs, nous avons observé une différence significative dans le niveau de capital social des individus de la zone métropolitaine (1,79) et ceux situés dans le reste du pays (1,51) (Anova F-test=12,81).

Au final, avec la « commercialisation » de la microfinance haïtienne à partir de 1995, les aspects sociaux ne constituent plus nécessairement le motif d'intervention des OMF haïtiennes. En effet, l'étude menée en 2003 par l'UNCDF montrait que la participation des bénéficiaires dans les coopératives n'avait pas d'incidence sur leur participation communautaire (UNCDF, p. 62, 2003). Pourtant, la branche coopérative se réclame de la défense des principes coopératifs. La logique des coopératives selon l'ACI consiste en une appropriation de l'organisation par les membres qui en deviennent des propriétaires-usagers (ACI, 2007). S'il demeure une pratique de réunions et de rencontres très fréquentes dans les coopératives haïtiennes, les membres de celles-ci n'en pénètrent pas nécessairement le fonctionnement de plus en plus professionnalisé. En effet, l'estimation du modèle avec l'amélioration du niveau de la confiance dans les organisations comme variable dépendante ne montre pas de différence significative entre bénéficiaires et non-bénéficiaires de la microfinance.

Conclusion

Dans cet article nous avons cherché à analyser l'incidence de la microfinance sur les comportements des bénéficiaires à travers l'apport d'institutions spécifiques mobilisées dans la politique d'octroi de crédits adoptée par les OMF haïtiennes. Deux types de comportements ont été privilégiés : ceux de la consommation et ceux liés à l'épargne. Nous avons pu identifier cinq institutions agissant sur les comportements des individus dont certaines sont médiatisées dans leur cognition. Nos résultats confirment la plupart des résultats de l'évaluation d'impact présentée en 2003 par l'UNCDF sur la microfinance haïtienne. Mais contrairement à l'UNCDF (2003), la consommation alimentaire des bénéficiaires de la microfinance est plus élevée que celle des non-bénéficiaires. Autrement dit, les bénéficiaires de la microfinance haïtienne ont une plus grande consommation alimentaire mais ce comportement se trouve limité par les institutions véhiculées par les OMF qui y sont corrélées négativement. Le débat initié par Yaya Koloma sur l'effet de seuil dans l'impact de la microfinance trouve dans ce résultat une certaine alimentation.

Ce résultat conforte cependant la discussion sur l'idée que le microcrédit peut être détourné de son objectif productif et être affecté à la consommation, ou encore que le profit des activités microfinancées peut être dédié à la consommation plutôt que de favoriser un processus d'accumulation et d'enrichissement. Ce qui, s'il est pratiqué, peut déboucher à la longue sur le surendettement des bénéficiaires (Roesch et Helies, 2007). Le lien établi entre la consommation et l'endettement des pauvres (Jacobs et Smit, p. 30, 2010) se trouve renforcé. Même si le capital institutionnel véhiculé par les OMF leur permet de limiter le risque, les problèmes de suicide observés actuellement en Inde posent la question de la qualité des institutions régulant l'intermédiation microfinancière en vue d'une plus grande compatibilité institutionnelle. En améliorant celle-ci par une élaboration concertée des institutions, les OMF pourront espérer une amélioration du niveau de la confiance des bénéficiaires. L'obtention d'un tel objectif social semble liée à la perception des bénéficiaires sur le fait que « la microfinance n'a évidemment pas vocation à gagner de l'argent sur le dos des pauvres, mais à encourager le développement économique » (Muhammad Yunus rapporté par Nora, p. 44, 2010).

Bibliographie

ACDI, 2007, *Lignes directrices de l'ACDI en Matière de Microfinance, Soutien au développement de systèmes financiers inclusifs*, ACDI (Agence Canadienne de Développement International), Gatineau (Canada).

Achar A., 2009, « An Analysis of the Behavior of Teaching Community Towards Consumption: A Case Study », *The IUP Journal of Behavioral Finance*, 6 (3 & 4), pp. 84-101.

Ahlin C., Jiang N., 2005, *Can micro-credit bring development?*, *Mimeo*, Vanderbilt University.

Armendariz De Aghion B., Morduch J. 2005, *The Economics of Microfinance*, MIT Press, Cambridge.

Armendariz De Aghion B., Morduch J., 2010, *The Economics of Microfinance*, 2nd edition, MIT Press, Cambridge.

Bacin F., Villa C., 2009, *Evaluation d'Impact en Microfinance*, Société Française de l'Evaluation, Présentation aux 9^{èmes} Journées Françaises de l'Evaluation.

Banerjee A. V., Duflo E., 2007, « The Economic Lives of the Poor », *Journal of Economic Perspectives*, 21 (1), pp. 141-167.

Biswas S., 2010, *India's micro-finance suicide epidemic*, BBC News, Medak, Andhra Pradesh.

Blondeau N., 2006, « La microfinance, un outil de développement durable ? », *Etudes*, 9 (405/3), pp. 188-198.

Christen R. P., 1997, *Banking Services for the Poor: Managing for Financial Success*, ACCION International.

De Haan C., 2001, *Livestock development: implications for rural poverty, the environment, and global food security*, World Bank Publications, Washington DC.

Daryl C., Morduch J., Rutherford S., Ruthven O., 2009, *Portfolios of the Poor, How the World's Poor Live on \$2 a Day*, Princeton University Press.

Duflo E., Pariente W., 2009, « Développements récents sur l'impact et les mécanismes de la microfinance », *Revue Secteur Privé & Développement*, 3, pp. 10-12.

Fedderke J. W., Luiz J. M., 2008, « Does human capital generate social and institutional capital? Exploring evidence from South African time series data », *Oxford Economic Papers*, 60 (4), pp. 649-682.

Fernández-Huerta E., 2008, « The Economic Behavior of Human Beings: The Institutional/Post-Keynesian Model », *Journal of Economic Issues*, 42 (3), pp. 709-726.

Ferrary M., 2006, « Microfinance et lutte contre l'exclusion, Du contrat formel de financement au contrat implicite desocialisation », *Sociologies Pratiques*, 2 (13), pp. 61-76.

Field E., Pande R., Papp J., 2010, Does Microfinance Repayment Flexibility Affect Entrepreneurial Behavior and Loan Default?, *Microfinance Gateway*. [online]

Field E., Jayachandran S., Pande R., 2010, Do Traditional Institutions Constrain Female Entrepreneurship? A Field Experiment on Business Training in India, *Papers and Proceedings*. [online]

Field E. et al., 2010, Term Structure of Debt and Entrepreneurial Behavior: Experimental Evidence from Micronance, *Working Paper*. [online]

Gentil D., Servet J.-M., 2002, « Entre « localisme » et mondialisation : la microfinance comme révélateur et comme levier de changements socio-économiques », *Tiers-Monde*, 43 (172), pp. 737-760.

Godquin M., 2004, « Microfinance repayment performance in Bangladesh: How to improve the allocation of loans by MFI's », *World Development*, 32 (11), pp. 1909-1926.

Gray B., Sebstad J., Cohen M., Stack K., 2005, Can Financial Education Change Behavior? Lessons from Bolivia and Sri Lanka, *Microfinance Opportunities, Working Paper*, 4. [online]

Guérin I., Roesch M., Servet J.-M., 2006, « Le microcrédit, instrument de croissance et facteur fondamental de paix : une dangereuse illusion », *BIM*, 14.

Gulli H., 1998, *Microfinance and Poverty: Questioning the Conventional Wisdom*, Inter-American Development Bank, Washington, D.C.

Hall R. C. R., Taylor P. A., 1996, « Political science and the three new institutionalisms », *Political Studies*, 44, pp. 936-957.

Heckman J. J., 1979, « Sample Selection Bias as a Specification Error », *Econometrica*, 47 (1), pp. 153-161.

Hodgson G. M., 2004, « The Complex Evolution of a Simple Traffic Convention: The Functions and Implications of Habit », *Journal of Economic Behavior and Organization*, 54 (1), pp. 19-47.

Honlonkou A., Acclassato D., Quenum V.-C., 2001, Problématique de remboursement des crédits dans les systèmes financiers décentralisés et garantie de prêts aux petits opérateurs économiques au Bénin, *Cahier de Recherche ELIFID*, 00-2, Bureau international du travail.

Hudon M., 2008, « Norms and values of the various microfinance institutions », *International Journal of Social Economics*, 35 (1/2), pp. 35-48.

Jacobs G., Smit E. v. d. M., 2010, « Materialism and indebtedness of low income consumers: Evidence from South Africa's largest credit granting catalogue retailer », *South African Journal of Business Management*, 41 (4), pp. 11-33.

Khandker S. R., 1998, *Fighting Poverty with Microcredit: Experience in Bangladesh*, Banque mondiale, Oxford University Press.

Karlan D., Golberg N., 2007, « Impact Evaluation for Microfinance Review of Methodological Issues », *Doing Impact Evaluation*, 7, *World Bank Paper*. [online]

Karnani A. 2008, « Employment, not microcredit, is the solution », *The Journal of Corporate Citizenship*, 32, pp. 23-55.

Kiiru J. M. M., 2007, « Microfinance: Getting Money to the Poor or Making Money Out of the Poor? », *Finance & The Common Good*, 27, pp. 64-73.

Koloma Y., 2010, « Effets de seuil dans la relation entre l'accès au microcrédit et l'amélioration du bien-être des bénéficiaires », *Mondes en Développement*, 38 (152), pp. 13-30.

Koutsoyiannis A., 2001, *Theory of econometrics*, 2nd Edition, Palgrave Macmillan Limited, New York.

Labie M., Lelart M., Montalieu T., 2010, « Microfinance : le temps de la maturité ? », *Mondes en Développement*, 38 (152), pp. 7-11.

- Le Moniteur (Journal Officiel), 2002, *Texte de loi portant sur les Caisses Populaires et les Fédérations de Caisses Populaires*, République d'Haïti, Port-au-Prince.
- Ledgerwood J., 1999, *Microfinance handbook: an institutional and financial perspective*, World Bank Publications, Washington DC.
- Lundahl M., Silié R., 1998, « Economic reform in Haiti: Past failures and future success? », *Comparative Economic Studies*, 40 (1), pp. 43-71.
- Matin I., Hulme D., Rutherford S., 2002, « Finance for the Poor: from Microcredit to Microfinancial Services », *Journal of International Development*, 14 (2), pp. 273-294.
- Maurepas F. L., 2002, « L'économie informelle en Haïti : entre domination, créativité et utopie », *Réfractons*, 9, pp. 101-114.
- Menon N., 2006, « Non-linearities in Returns to Participation in Grameen Bank Programs », *Journal of Development Studies*, 42 (8), pp. 1379-1400.
- Menon, N., 2002, *Declining benefits to membership in Microfinance Programs: Theory and Empirical Evidence*, Brandeis university.
- Morduch J., 1998, *Does Microfinance Really Help the Poor? New Evidence from Flagship Programs in Bangladesh*, Department of Economics and HIID, Harvard University and Hoover Institution, Stanford University.
- Mosley P., Hulme D., 1998, « Microenterprise finance: is there a conflict between growth and poverty alleviation? », *World Development*, 26 (5), pp. 783-790.
- Nora D., 2011, « Muhammad Yunus : Il faut limiter les profits du microcrédit », *Le Nouvel Observateur*, 2409, 6 au 12 janvier, pp. 44-46.
- Ostrom E., 1986, « An agenda for the study of institutions », *Public Choice*, 48 (1), pp. 3-25.
- Paul B., 2009, « Reclaiming Institutions as a Form of Capital », *Pennsylvania Economic Association Proceedings*, pp. 137-148.
- PNUD, 2004, *La vulnérabilité en Haïti : Chemin inévitable vers la pauvreté?*, Rapport national sur le développement humain – Haïti, PNUD Haïti, Port-au-Prince.
- Putnam R. D., 2001, « Mesures et Conséquences du Capital Social », *ISUMA, Revue Canadienne de Recherche sur les Politiques*, 2 (1), pp. 47-59.
- Rossel-Cambier K., 2009, « La microfinance combinée : aperçu en Amérique latine et dans les Caraïbes », *Reflète et perspectives de la vie économique*, 48 (3), pp. 85-97.
- Roesch M., Helies O., 2007, « La microfinance, outil de gestion de risque ou de mise en danger par surendettement ? Le cas de l'Inde du Sud », *Autrepart*, 44, pp. 119-140.
- Rutherford S., 2002, *Comment les pauvres gèrent leur argent*, (traduction de *The Poor and Their Money*), Karthala, Paris.
- Thevenon O., 2003, *Les relations emploi/famille en Europe, fondements socio-économiques des comportements féminins en Allemagne, Espagne, France, aux Pays-Bas et Royaume-Uni*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université de Paris X-Nanterre.
- UNCDF, 2003, *UNCDF Microfinance Programme Impact Assessment–Haiti Companion Report*, UNCDF, Port-au-Prince.
- USAID, 2008a, *Recensement sur l'industrie de la microfinance haïtienne 2006/2007*, Haiti-MSME, Port-au-Prince.
- USAID, 2008b, *Directoire des institutions de microfinance haïtiennes : Introduction du secteur de la microfinance haïtienne*, Haiti-MSME, Port-au-Prince.
- Vigneron F., Johnson L., 1999, « A Review and a Conceptual Framework of Prestige-Seeking Consumer Behavior », *Academy of Marketing Science Review*, 3 (1), pp. 1-15.
- Weiss J., Montgomery H., 2005, « Great expectations: microfinance and poverty reduction in Asia and Latin America », *Oxford Development Studies*, 33 (3 & 4), pp. 391-416.
- Yaron J., 1994, « What Makes Rural Finance Institutions Successful? », *The World Bank Research Observer*, 9 (1), pp. 49-70.

Zaman H., 2000, Assessing the Poverty and Vulnerability Impact of Micro-Credit in Bangladesh: A Case study of BRAC, *Background paper prepared for WDR, 2000/2001*, World Bank, Washington.